

COMMUNE DE LA TABLE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 23 AOUT 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois août à vingt heures, le Conseil Municipal de la Table, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Etaient présents : Jean-François CLARAZ, Jean CAILLET, Bernard THIABAUD, Claudine PERRIN, Clément JACQUEMMOZ, Chantal PERRAZ

Absent excusé : Michel FORAY (représenté par Clément JACQUEMMOZ)
Bernard THOMAS (représenté par Jean-François CLARAZ)

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Le Maire propose à l'assemblée, qui approuve à l'unanimité,

1- l'ajout des points suivants :

Approbation de 2 listes de non-valeur - budget eau

Recrutement pour accroissement temporaire d'activité secrétariat

2- Le retrait du point 4 prévu à l'ODJ : convention adhésion au service de valorisation des CEE (concerne les bâtiments publics).

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 JUIN 2019 (2019.08.01):

Le compte-rendu du 27 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

2 - SUBVENTION ASSOCIATION LEO LAGRANGE (2019.08.02):

Depuis le 1^{er} février 2019 la gestion de l'Espace jeunes du Haut Grésivaudan est assurée par l'association Léo Lagrange. De fait la commune de La Table, ayant actuellement 9 jeunes inscrits au lycée de Pontcharra, versera le montant de la participation pour l'année 2019 de 300,37 € TTC à l'association Léo Lagrange. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité. Cette délibération annule et remplace la n° 2019.06.06 devenue sans objet.

3 - APPROBATION DE 2 LISTES DE NON-VALEUR BUDGET EAU ASSAINISSEMENT (2019.08.03):

Le trésorier nous informe de 2 listes de non-valeur d'un montant de 0,98 € et 79,85 € non recouverts. Après en avoir délibéré le Conseil municipal accepte ces 2 listes en non-valeur.

4 - RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (2019.08.04) :

Le maire expose qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité : pourvoir au remplacement de la secrétaire en service détaché et permettre le tuilage avec le personnel intérimaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

5 - CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE :

Reporté

6 - CHOIX D'ENTREPRISE POUR REALISATION DES EMPLOIS (2019.08.05) :

Suite à la carence de la société GUINTOLI attributaire des emplois 2019 une nouvelle consultation a été réalisée. EIFFAGE ayant fait une proposition moins-disante, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a approuvé le choix de cette entreprise.

7 - QUESTIONS DIVERSES :

Urbanisme en cours :

DP Mr COPIN Alexandre (les Adrey) abri de jardin plus habitation provisoire.

DP Mr BONNEVIE Didier (le Tognet) réalisation d'un balcon terrasse.

Merule détectée à la Provenchère dans habitation vide d'occupants - procédure en cours.

Immeuble menaçant de ruine - Route de Lonsemard - procédure en cours.

PLU d'Etable consultable en Mairie Val-Gelon La Rochette aux heures d'ouverture jusqu'à mi-octobre.

Pas d'observation de la part du CM.

Travaux :

Cimetière : 1^{ère} tranche - Les travaux sont en cours.

Divers :

Vitesse excessive dans le Chef-Lieu

Des études sont en cours et une rencontre est prévue avec le TDL.

Animations :

Exposition de peintures de Jim SANDRAZ par les associations « Lullie » et « Envie de peindre »,

Eglise de La Table, du 31 août au 15 septembre 2019 les samedis et dimanches après-midi.

Vernissage le samedi 31 août à 16 heures.

Chorale Montmélián « Cœurs de la citadelle » le 28 septembre, Eglise de La Table.

Le prochain conseil est prévu le vendredi 20 septembre 2019 à 20h.
--

Le Maire,
Jean-François CLARAZ